

# La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

---

## Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Correspondance romaine. — IV Chronique diocésaine. — V Chronique sherbrookienne : Le huitième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr La Rocque. — VI Nominations ecclésiastiques. — VII Aux prières. — VIII Avis. — IX Ordo des fidèles.

---

### ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 22 décembre

Fête de Noël avec le jeûne de la vigile, de S. Etienne et de S. Jean.

---

### SOLENNITES DE TITULAIRES

Mercredi, le 25 décembre

Fête du titulaire de l'Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles et Mile-End).

---

Dimanche, le 29 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Jean et, *par anticipation*, de Sainte-Anastasia (Lachute) et de Sainte-Mélanie.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Etienne (Old Chelsea) et de Saint-Jean (Cawson et Thurso),

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Sainte-Victoire.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité des titulaires de Saint-Etienne (des Grés) et de Saint-Jean (des Plles).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Etienne (Bolton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Sainte-Victoire et de Saint-Jean (Wickham West).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Etienne.

J. S.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 13 novembre 1901.

**L**ES martyrs africains de Scillium, en Numidie, ont souffert pour la foi en 180 ; et leurs reliques, après diverses vicissitudes, avaient été dans leur plus grande partie transportées à Rome et honorées dans l'Eglise des Saints-Jean-et-Paul. Puis, bien que le souvenir de ces saints fût toujours vivace, on perdit celui du lieu où avaient été ensevelis leurs corps, et, dans les diverses réparations que l'on fit au maître autel de cette église, pas plus que dans les fouilles du P. Germano qui mirent à jour l'ancienne maison des martyrs, on ne put arriver à les retrouver.

— Le beau livre que le P. Germano a consacré aux saints Jean et Paul a un chapitre relatif aux martyrs scillitains ; mais il ne réussit pas à déchirer le voile qui couvrait leur sépulture, cependant le P. Germano assurait que si ces corps étaient encore dans la basilique, ils devaient se trouver près du maître autel.

— Au mois d'août dernier, en faisant des fouilles on tomba sur un puits carré rempli de débris. La position de ce puits et les matériaux dont il était fait faisaient penser à un travail du VII<sup>e</sup> siècle ; ce puits éveillait l'idée qu'il pouvait avoir été une de ces cachettes où, au temps des dévastations de Rome, les Romains cachaient les reliques des martyrs pour en empêcher la profanation ou le vol. On savait que ces reliques étaient venues à Rome au temps de Charlemagne ; peut-être avaient-elles été déposées en cet endroit. On déblaya prudemment ce puits et, arrivé à six mètres de profondeur, on trouva une chambre carrée, régulièrement taillée et pleine, elle aussi, de terre. On enleva une première couche, et on trouva des ossements méthodiquement rangés ; puis une seconde, qui recouvrait une autre rangée d'ossements ; enfin une troisième, qui laissa voir sur le sol des squelettes en débris. Les crânes mêmes étaient en morceaux, à l'exception d'un seul.

— On sortit tous ces ossements et on essaya de reconstituer les squelettes. Ils formaient à peu près les corps de quatorze personnes. On savait que le corps d'un des martyrs de Scillium était resté à Lyon où il est honoré ; et l'histoire disait que les saints Crispus, Crispinianus et Bénédicte, tués pour avoir rendu un culte aux deux martyrs Jean et Paul, devaient reposer dans la basilique ; mais on n'avait jamais retrouvé leurs corps.

— Le nombre des squelettes cadrait avec les données de l'histoire. De plus, il y avait des squelettes de femmes et l'histoire nous apprenait que trois femmes avaient été martyrisées. Les ossements portaient des traces ethnographiques propres aux Africains. Et enfin, Dieu avait réservé une autre preuve.

Un crâne intact portait une blessure faite par une arme pointue qui avait perforé la boîte crânienne, et les morceaux se trouvaient à l'intérieur du crâne.

À côté on a trouvé des fragments de vases en verre ayant contenu du sang coagulé, un petit récipient en pièces était rempli d'une masse brune formée de sang mêlé à de la terre, puis des clous mais de telle grosseur qu'ils n'ont pu être employés à assembler des boiseries.

Toutes les preuves s'accumulaient donc en faveur de la découverte, et il était presque certain que l'on venait de retrouver les corps des martyrs de Scillium tués pour la foi le 17 juillet 180.

— Mais l'Eglise est prudente. Elle se borna d'abord à constater la découverte ; puis fit venir des médecins pour voir si les ossements formaient bien des squelettes, à quelle époque remontaient les corps, et si d'autres ossements étrangers n'y étaient point mêlés. Des chimistes eurent encore à se prononcer sur la nature de ces taches roussâtres et de ces conglomérats qui semblaient du sang coagulé. On reprit aussi toutes les données de l'histoire qui pouvaient servir à éclaircir ce problème. Et quand on eut réuni toutes ces preuves, on proposa le cas à la Sacrée Congrégation des Rites, qui seule pouvait décider.

— Je ne connais pas encore la réponse officielle de la congrégation, mais voici un indice qui montre qu'elle sera favorable. Le cardinal Parocchi, membre de la Congrégation des Rites, a fait confectionner un riche reliquaire en bronze doré, pour enchâsser la tête du martyr qui porte encore les traces visibles de la glorieuse blessure qui lui a ouvert le ciel. C'est une urne de cristal entourée de feuillages, mais laissant parfaitement apercevoir le chef sacré du martyr. Cette urne est soutenue par deux anges ; et sur le couvercle deux autres anges sont agenouillés devant le monogramme du Christ, continuant ainsi par leur attitude l'adoration dont le martyr a donné la preuve la plus éclatante puisqu'il est mort pour son Dieu.

— Il est clair que si la réponse ne devait pas être favorable, le cardinal Parocchi n'aurait point fait la dépense de ce reliquaire ; et s'il l'a faite c'est que, connaissant le résultat, il a voulu que son reliquaire fût prêt le premier jour où la sainte Église permettra de rendre un culte public aux martyrs scillitains.

— La santé du Souverain-Pontife se maintient, et on peut même dire qu'elle est bien meilleure aujourd'hui qu'il y a une quinzaine de jours. Les audiences sont plus nombreuses, et elles viennent se surajouter à toutes celles des cardinaux préfets et des secrétaires des congrégations. Rome a maintenant repris sa physionomie ordinaire, toutes les congrégations ont rouvert leurs portes et le travail a commencé. C'est une nouvelle année qui s'ouvre pour l'Église ; prions le Souverain Maître d'écarter d'elle la tempête qui menace de tous les côtés, et de faire luire son soleil de justice sur l'iniquité qui s'apprête déjà à chanter son triomphe. Espérons encore que malgré les tristesses de l'heure présente, nous pourrons bientôt redire en toute paix le premier verset du second psaume : *Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania, adversus Dominum et adversus Christum ejus.*

Rome, le 21 novembre 1901.

— Les Italiens se désolent, et avec raison, des statistiques ordonnées par le gouvernement italien. Celui-ci, en effet, étant toujours

à la recherche de nouveaux impôts à percevoir, ses statistiques, même les plus innocentes, tendent à rapprocher le contribuable du préposé aux impôts ; et ce rapprochement n'est jamais à l'avantage du contribuable. Ainsi en a-t-il été au recensement fait au mois de février dernier. Malgré les assurances données que les renseignements fournis par les intéressés ne servaient point à d'autre but que de se rendre un compte exact de la population du royaume italien, immédiatement les agents des taxes se sont emparés des données qu'ils contenaient, et certaines personnes ont vu l'impôt dit de famille augmenter des trois quarts de sa valeur. On avait découvert qu'elles avaient accusé sur ces feuilles quatre personnes de service, au lieu de deux dont l'administration avait constaté la présence, et cela suffisait pour élargir à leur détriment l'assiette de l'impôt.

— Or le gouvernement vient de faire compiler deux statistiques grosses de périls, et par les objets qu'elles visent, et par le silence dont le gouvernement a voulu entourer cette opération. Une première statistique doit lui faire connaître le nom et les possessions de toutes les communautés religieuses, d'hommes et de femmes, qui existent en Italie. Une autre a pour but de relever les conditions de toutes les églises ou chapelles construites en Italie depuis ces trente dernières années. On ignore encore à quel but précis sont destinés ces renseignements, mais le simple fait de les avoir demandés donne déjà à penser.

— La cour est rentrée hier à Rome, et le Parlement va se rouvrir. Une des questions qui seront portées devant les Chambres est la protection des missionnaires italiens, en Chine et en Orient. On sait que la France revendique ce protectorat, que l'Allemagne et l'Angleterre veulent lui enlever. Ces deux puissances sont presque arrivées à leurs fins ; et si le droit n'est pas pour eux, en fait, leurs missionnaires retirent leurs passeports non point à l'ambassade de France, mais à l'ambassade de leurs pays respectifs. Or l'Italie voudrait agir de même ; mais elle ne se sent pas assez forte pour

faire la grosse voix. Il est arrivé encore un autre inconvénient. Il paraît qu'en Chine les Italiens ne trouvent guère de protection efficace auprès de leur ambassadeur, et que les Chinois respectent fort peu ce patronage officiel. Aussi non seulement leurs missionnaires venaient demander aide et secours à l'ambassade française ; mais les citoyens italiens eux-mêmes allaient spontanément, et pour un pur intérêt matériel, se mettre sous le patronage de la France.

— Il est de règle de parler toujours ici de la valeur italienne, du désintéressement italien. Je ne veux rien dire sur le premier point. Il y a de braves soldats dans tous les pays, comme chaque nation en a qui ne méritent pas ce titre. Mais quant au désintéressement italien, c'est autre chose. L'histoire s'inscrit en faux contre quiconque voudrait attribuer cette belle qualité aux habitants de la Péninsule ; mais eux-mêmes d'ailleurs se chargent de prouver par des faits que le désintéressement n'est point leur vertu favorite. On a fait le compte des dépenses qu'avait occasionnées à l'Italie l'expédition de Chine, on y ajoute les indemnités demandées, soit pour la reconstruction des légations, soit pour les dommages causés aux propriétés des Italiens. Le total, ainsi qu'il résulte des actes officiels, se monte à 43 millions. Or les Italiens ont demandé à la Chine, qui sera bien obligée de les payer, 95 millions ; plus du double de la somme réellement exigible.

— Le Souverain-Pontife, dont la santé est très bonne, est en ce moment très préoccupé des choses de France. Les élections de 1902 doivent marquer pour ce pays si catholique ou le réveil de la liberté, ou la déchéance irrémédiable, la main mise de l'impiété sur la nation qui fut jadis le refuge le plus assuré de l'Eglise et de la foi. Laisant de côté tout ce qui divise, les catholiques essayent de se grouper sous le drapeau de la liberté. La mesure est habile, elle peut être efficace, car la France catholique souffre surtout de la privation de ses libertés. Le père ne peut plus élever ses enfants comme il l'entend, ni se confesser à un religieux si celui-ci n'est autorisé ; est-

il malade à l'hôpital, la plupart du temps il ne peut recevoir les derniers sacrements ; veut-il observer les préceptes de la religion chrétienne, aller à la messe, se confesser, communier, il ne peut prendre part aux fonctions gouvernementales accessibles à tous les citoyens, — son catholicisme lui en ferme les portes ou le fait chasser. La liberté entendue dans son sens le plus général, telle sera la plateforme catholique des élections de 1902. Puisse-t-elle secouer les catholiques de France, leur faire comprendre leur devoir, car s'ils le veulent, le succès est assuré.

Rome, le 28 novembre 1901.

— On avait assuré qu'il n'y aurait pas de consistoire dans le mois de décembre, et ces bruits étaient d'accord avec d'autres qui représentaient la santé du Souverain-Pontife comme chancelante : on ne voulait pas lui imposer un surcroît de fatigue. Or, un consistoire est toujours pour le Souverain-Pontife l'occasion d'un grand travail et de nombreuses audiences. Il lui faut en effet préparer les nominations consistoriales, et il tient à se rendre compte par lui-même de toutes les personnes qu'il appelle à la haute dignité de l'épiscopat. Vient ensuite le consistoire secret, suivi de l'imposition du rochet à chacun des nouveaux élus présents *in curia*. Ces cérémonies terminées, le Souverain-Pontife reçoit individuellement les nouveaux évêques, s'occupant du ministère qu'ils auront à exercer, leur donnant ses avis, leur suggérant les moyens les plus propres à accroître dans leurs fidèles l'amour de Notre-Seigneur et la dévotion envers l'Eglise. Et tout ce travail extraordinaire vient se surajouter à celui des audiences d'usage, et au poids de la sollicitude pontificale que Léon XIII ressent très vivement.

— Mais, malgré tous ces motifs qui sembleraient militer en faveur du repos, le pape a déclaré qu'il tiendrait consistoire aux Quatre-Temps de décembre.

Ce consistoire sera une simple provision d'Eglises et n'aura point de nomination de cardinaux. Le Souverain-Pontife les réserve pour

les fêtes jubilaires de ses vingt-cinq ans de pontificat, qui commenceront le 22 février 1902, époque à laquelle Léon XIII entrera dans la vingt-cinquième année de son règne. D'ailleurs il n'y a jusqu'à présent que trois chapeaux vacants et, à moins que la mort ne fasse de nouveaux vides dans le Sacré-Collège, la *fournée*, qui est le terme dont on se sert à Rome, ne pourra pas être bien nombreuse.

— Actuellement le Sacré-Collège se divise au point de vue de la nationalité en deux catégories : les cardinaux italiens et les cardinaux étrangers. Les premiers sont au nombre de quarante ; et les autres, de vingt-six. Or parmi les vingt-six cardinaux étrangers, il y en a un qui ne pourra certainement pas venir au conclave, c'est le cardinal Moran, archevêque de Sydney. Le voyage d'Australie à Rome est trop long. Le cardinal Gibbons lui-même pourrait ne pas arriver à temps. En effet, au conclave de Léon XIII, le cardinal MacCloskey, archevêque de New York, ne put arriver qu'après l'élection. Les paquebots vont maintenant plus rapidement qu'à cette époque ; mais il faudrait encore que toutes les coïncidences fussent favorables pour que l'archevêque de Baltimore pût se trouver présent à l'ouverture du conclave.

— Le gouvernement italien ne semble pas vouloir souffrir que le gouvernement français le devance dans la lutte contre l'Eglise. Il vient de faire deux circulaires, confidentielles, il est vrai, mais qui n'ont point échappé à la publicité.

Dans la première, il demande une statistique de toutes les églises fondées en Italie depuis 1870, voulant connaître leur capacité, leur usage, l'époque de leur fondation, les personnes qui les ont fait construire, celles qui les desservent, et à quel usage, paroissial ou autre, elles servent.

Une autre statistique, destinée à compléter celle-là, doit indiquer tous les couvents d'Italie. Le ministère veut savoir la contenance des biens de chaque communauté, les éléments qui ont servi à la former, son but, la nationalité de ses membres, les diverses classes de per-



solues qui la composent, les œuvres auxquelles elle s'adonne le nombre de ses élèves ou de ses malades, etc., etc. Et notons — ce qui rend la chose plus étrange — que récemment, communes, provinces, état même, ont vendu aux religieux expulsés de France un certain nombre d'immeubles occupés par d'anciennes communautés religieuses dispersées. Le but évident de ces statistiques est d'en faire le point de départ d'une nouvelle persécution contre l'Eglise ; mais, encore une fois, il est impossible de savoir actuellement sous quelle forme elle se manifesterá.

— Le mobile de toute cette campagne contre l'Eglise est la franc-maçonnerie. Il n'est un secret pour personne qu'elle règne en Italie plus que le roi lui-même. Elle a fondé l'unité italienne, a été le levier avec lequel ont été successivement détruits tous les obstacles qui s'opposaient à son développement et à sa consolidation, et maintenant elle cherche à réaliser le but réel pour lequel elle a fait cette unité : la déchristianisation de l'Italie. Le grand couvent maçonnique de 1897 a décidé un certain nombre de points dont le gouvernement poursuit patiemment l'exécution. J'en citerai seulement trois.

L'abolition complète de la vie religieuse en Italie sous quelque forme que ce soit. Le gouvernement y avait pourvu en 1866, par les lois destructrices de la propriété religieuse et des ordres religieux eux-mêmes. Depuis, occupé par d'autres soucis plus pressants, il a laissé les ordres religieux se reconstituer, mais il trouve le moment venu de reprendre son œuvre.

Destruction de la famille par la loi du divorce. Et le parlement qui vient de s'ouvrir hier aura certainement à s'occuper de cette question. Plusieurs fois déjà on avait essayé sans pouvoir y réussir de faire arriver le divorce à la chambre italienne. Il semble certain que cette fois elle sera discutée, ce qui sera un grand pas pour son adoption définitive.

Enlever Dieu et sa loi de l'âme de l'enfant par la laïcisation complète de l'enseignement. Et le gouvernement y est arrivé. Il y a bien

en Italie une loi dite *Casati*, du nom de son auteur, qui ordonne de faire donner dans l'école l'enseignement religieux ; mais la loi n'est pas observée, et s'il n'y avait pas les prêtres, les religieux et les religieuses, les enfants italiens croitraient tous sans connaître le Dieu qui les a tirés du néant.

Il faut s'attendre à ce qu'en 1902 le parlement et le gouvernement poussent l'exécution des décisions du couvent maçonnique de 1897.

DON ALESSANDRO.

## CHRONIQUE DIOCESAINE

**L**ES événements de la dernière quinzaine ont été nombreux :

Visite pastorale dans les plus importantes maisons des Sœurs de Charité de la Providence ;

Cérémonies majestueuses dans la cathédrale, à l'occasion de la fête patronale de notre université catholique, — et réunion du corps professoral et administratif à la table de Mgr l'archevêque ;

Touchante fête de charité chez les Petites-Sœurs-des-Pauvres ;

Banquets de charité au bénéfice de la paroisse nouvelle de Saint-Léon-de-Westmount, présidés l'un par Mgr Bruchési, l'autre par Mgr Emard ;

Eloquente conférence sur *l'orateur d'après l'histoire*, donnée à l'Université Laval, par M. l'abbé Corbeil, professeur au petit séminaire de Sainte-Thérèse ;

Et puis, sublime ministère de l'Eglise s'approchant miséricordieusement d'un pauvre condamné à mort ; lui apportant l'ineffable consolation d'une messe célébrée dans sa cellule même par l'archevêque du diocèse ; et faisant resplendir à ses yeux l'espoir certain du pardon,

dans l'image de Jésus Crucifié portée jusqu'au gibet par son confesseur.

Mais nous ne pouvons aujourd'hui que mentionner tous ces faits, sans les décrire.

Pendant la deuxième semaine de l'Avent, ont lieu à l'archevêché les exercices de la retraite. Or, le silence étant un des exercices les plus recommandés en temps de retraite, il convient de s'y montrer fidèle.

---

## CHRONIQUE SHERBROOKIENNE

---

### Le huitième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr La Rocque

---

**L** y a huit ans, le jour de la fête de saint André, 30 novembre 1893, Mgr Paul La Rocque était sacré évêque et prenait possession de son trône épiscopal de Sherbrooke. Les unes après les autres les années s'en vont, les anniversaires reviennent, et c'est ainsi que l'histoire des hommes comme celle du monde est un recommencement perpétuel.

Nombreux sont les prêtres du diocèse qui sont accourus saluer Monseigneur, ce huitième anniversaire. Pourtant c'est samedi aujourd'hui. Demain, dimanche, beaucoup de ces messieurs devront être loin d'ici, chacun à leur église. On comprend donc qu'il y ait des absents, que plusieurs soient repartis dès hier par les trains de nuit ou ce matin.

Nous tenons à noter la présence à ces fêtes sherbrookiennes de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe. Mgr Decelles était accompagné de M. l'abbé Bouvier, curé d'Acton Vale.

Donc les drapeaux sont hissés, les figures souriantes et les cœurs à la joie. Partout, à Sherbrooke, c'est grand congé.

A 10 heures, dans la matinée d'hier, le clergé présent en ville offrait à son évêque ses félicitations et ses vœux. Mgr le grand vicaire disait la joie de tous à constater le retour à la santé du vénéré malade d'il y a quelques mois. Mgr La Rocque répondait à Mgr Chalifoux que cette démarche du clergé, qui se renouvelle chaque année, est toujours pour son cœur d'évêque « neuve, belle et agréable ». « Que si jamais, disait Monseigneur en souriant, quelqu'un parmi vous mérite ou démérite au point d'être couronné d'une mitre, il comprendra la vérité profonde que j'exprime en affirmant qu'un évêque a besoin de la sympathie de son clergé. »

\* \* \*

A 5 heures de l'après-midi, toujours dans la journée d'hier, Mgr l'évêque de Sherbrooke, accompagné de son vénérable ami l'évêque de Saint-Hyacinthe, de Mgr le grand vicaire, de Mgr Tanguay et d'une quarantaine de prêtres, était l'objet d'une réception chez les Dames de la Congrégation.

Ma plume voudrait se faire bien délicate pour parler un peu de toutes les jolies choses qui se sont faites et dites là.

On sait le talent des religieuses à apprêter ces sortes de banquets littéraires et artistiques, et l'on n'ignore pas non plus que leur modestie sied bien à leur mérite réel. Il ne convient donc pas de se hasarder à écrire des éloges. Ce serait banal. Rappelons plutôt les faits.

*Sous ta houlette* fut une petite scène charmante de bonnes lettres et de douce musique. Vous devinez qui tenait cette houlette ? Mais comment vous peindre le gracieux tableau que présentaient toutes ces blanches brebis, courant, dans la salle du couvent, se ranger à l'ombre de la houlette en bois doré qui figurait l'autre ? Un petit agneau, s'étant attardé dans la montagne, eut beau revenir chargé de fleurs, ses vigilantes sœurs en prirent quand même occasion pour nous

faire la leçon que vous soupçonnez. Un autre voulait savoir ce que signifie la houlette, pourquoi elle est droite d'abord et puis se termine par une partie recourbée ? Oh ! ce que ces petites brebis étaient savantes !

Savantes aussi et délicates admirablement furent ces *grandes* qui vinrent parler des *trois dates* : de la naissance, du sacerdoce et de l'épiscopat de Monseigneur.

“ Laisse-moi rappeler l'aurore de ta vie, ”

disait la première, et elle nous racontait cette bonne mère d'autrefois :

.....Et son âme de mère

“ Berçait en souriant le rêve le plus beau :

“ Je le donne à Jésus, un jour il sera prêtre.

.....

“ Qui sait, plus grand encor, mon fils sera peut-être,

“ S'il allait être évêque ! ”.....

Et puis l'on chantait à cette bonne mère, que l'on compte bien être au ciel :

“ S'il est l'ami de notre enfance

“ Nous le devons à ta leçon ;

“ Nous connaissons sa bienfaisance,

“ O mère, que ton fils est bon ! ”

Et celle qui évoquait ainsi le souvenir de cette mère, c'était sa propre petite-fille, la nièce de Monseigneur.

La deuxième parlait de la date d'ordination. Tout naturellement, autour de ce jour de prêtrise elle apercevait les nobles figures — maintenant disparues — des deux évêques La Rocque, de Saint-Hyacinthe, parents de Monseigneur :

“ Se doutaient-ils alors que dans le sanctuaire

“ Tous deux ils revivraient dans ta personne, ô Père ! ”

Enfin la troisième affirmait :

“ Je sais un jour plus grand pour toi, noble prélat, ”

et elle narrait les joies du jour de la consécration, puis les œuvres de la vie épiscopale, les craintes du troupeau l'an dernier à cause de la maladie du pasteur, elle ajoutait les félicitations et les vœux, et finalement elle disait :

“ Laisse-nous, Monseigneur, la chanter ta devise,

“ Et proclamer bien haut qu'elle se réalise

“ Dans les actes bénis qu'inspire ce SURSUM :

“ *Omnibus omnia factus sum !* ”

Ce *tout à tous* latin, entendu à la française, fait un vers de neuf pieds.... ! mais si, même au couvent, la licence poétique est permise parfois, j'incline à l'indulgence. L'occasion était tentante.

Hélas, je m'attarde en ces délicates fantaisies et ma chronique s'allonge. Concluons d'un trait que l'adresse en anglais fut bien dite, que Mgr l'évêque de Sherbrooke y répondit en termes heureux, que Mgr Decelles sut prouver qu'il connaît les nuances et les beautés de la langue française.... et mettons un point.

\* \*

Deux heures plus tard, dans la salle des séances, au séminaire, Mgr l'évêque de Sherbrooke, toujours accompagné de l'évêque de Saint-Hyacinthe et d'un nombreux clergé, venait se reposer des émotions du jour en s'accordant une heure de franche gaieté. Les élèves donnaient une comédie-vaudeville : *Barbotin et Piquoiseau*.

Un nombreux et sympathique auditoire, formé surtout de l'élite de la population canadienne-française de Sherbrooke, était là pour les écouter et les applaudir. Au premier rang et près de Nos Seigneurs les évêques et de M. le supérieur du séminaire, on remarquait M. le maire Worthington, M. le juge Tellier, MM. les députés Chicoyne et Pelletier.

Etant un peu de la famille borroméenne, le *Nouvelliste* ne se permettra pas d'apprécier la comédie non plus que les acteurs ; mais il

saît bien par exemple que les assistants ont eu l'air de s'amuser ferme ! « Oui ! mon commandant ! »

\* \* \*

Ce matin, 30 novembre, c'était la vraie fête. Mgr Paul La Rocque célébrait pontificalement la messe de l'anniversaire de sa consécration. Les fonctions principales au chœur étaient remplies comme suit : prêtre assistant, Mgr Chalifoux, vicaire-général ; diacres d'honneur, MM. les abbés Gignac, curé de la cathédrale, et Lefebvre, supérieur du séminaire ; diacre et sous-diacre d'office, MM. les abbés Michaud, vicaire à Sainte-Anne-de-Danville, et Bonin, s. d., du séminaire ; maître des cérémonies, M. l'abbé Rhéaume, s. d., du séminaire.

A midi, les membres du clergé étaient invités à la table de Monseigneur.

\* \* \*

Ainsi s'en vont les jours, tantôt joyeux, tantôt plus tristes. Heureux ceux qui savent goûter les joies et porter les tristesses ! A ceux-là il en coûte moins de vieillir, parce qu'ils vivent plus près de Dieu. Pour eux les anniversaires peuvent s'ajouter les uns aux autres. Iraient-ils jusqu'à se nimer d'argent et s'auréoler d'or, ils ne deviennent jamais une charge ! Le poids des années qui les composent sait rester léger : *onus leve* !

Et pour finir si le *Nouvelliste* pouvait se donner l'illusion de se métamorphoser en petite brebis blanche, courant *sous la houlette*, il s'aviserait volontiers de son doux langage pour espérer que bien longtemps encore :

MONSEIGNEUR,

Autre semez divin, tu verras ton froment  
Fécond sous la chaleur, la rosée et le vent !

Sherbrooke, le 30 novembre 1901.

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

P. S. — Dans ma dernière chronique une malencontreuse coquille me fait dire que saint Charles-Borromée a étudié à Paris ! C'est Pavie que j'avais écrit. Voilà ce que c'est d'écrire fin.

L. N. S.

---

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

---

Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé R. Lamarche, curé de Saint-Jérôme ;  
 M. l'abbé A. Sauriol, curé de Saint-André-d'Argenteuil ;  
 M. l'abbé E. Aubertin, vicaire à Saint-Eusèbe.
- 

## AUX PRIERES

---

Mlle Marie-Louise-Elia Déziel, décédée à Beauport.

---

## AVIS

---

On offre en vente, pour deux cent-cinquante dollars, un magnifique harmonium en parfait ordre et qui vaut sept cents dollars.

Prière de s'adresser à la *Semaine religieuse* de Montréal, à l'archevêché.

---

## ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 22 décembre

Office du IV<sup>e</sup> dim. de l'Avent, *semi-double* ; 2<sup>e</sup> or. *Deus, qui de beatae*, 3<sup>e</sup> pour l'Eglise ou le pape ; préf. de la Trin. — Aux vêpres ant. *Canite*, ps. du dim., hymn. *Creator* ; au *Magnif.* ant. *O Rex gentium*.

Mercredi, le 25 décembre

Fête de NOËL, 1<sup>re</sup> cl. — A la messe chantée la nuit et le jour, tous s'agenouillent pendant le chant du v. *Et incarnatus... factus est* ; à la 2<sup>e</sup> messe mém. de Ste Anastasie ; à la 3<sup>e</sup> messe, à la fin, évang. de l'Epiphanie. — II vêpres, m<sup>em</sup>. de S. Etienne.

---